



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, dûment convoquée et tenue le 29 juin 2022, à 19h30, au Centre communautaire situé au 5350, 7e Rang à Saint-Lucien.

SONT PRÉSENTS:

Monsieur Stéphane Roberge,	conseiller siège no 1
Madame Katrine Cormier,	conseillère siège no 2
Madame Maryse Joyal,	conseillère siège no 3
Monsieur Richard Sylvain,	conseiller siège no 4
Monsieur Michel Côté,	conseiller siège no 5
Madame Isabelle Trépanier,	conseillère siège no 6

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Maryse Collette, Mairesse.

EST AUSSI PRÉSENT, Monsieur Michaël Bernier, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Signification de convocation
 3. Lecture de convocation incluant l'ordre du jour
 4. Résolution à la Commission de la Protection du Territoire Agricole (domaine des Bouleaux)
 5. Autorisation de présenter une demande d'aide financière pour PRIMA
 6. Levée de la séance
-